

**DA SILVA Isabel, Doctorante en Littérature générale et comparée au LIRCES,
Université Côte d'Azur.**

RÉSUMÉ DE THÈSE :

Divergence et convergence dans la terminologie juridique: étude comparée du portugais (norme européenne et brésilienne) vs français avec une approche terminologique

Le problème le plus important dans un contexte réel par contact direct de la terminologie juridique auprès des étudiants en traduction juridique et technique ou même de traducteurs en début de leur carrière, demeure toujours celui du rapport de vocabulaire en usage entre les pays lusophones (*de la norme européenne et brésilienne*). Ce rapport, comme on le sait, a été et est encore fort variable suivant la nature du texte en utilisation de la langue administrative auprès des institutions du gouvernement.

L'objectif principal de ce travail de recherche basé sur une réflexion sur les traductions actuelles avec les différentes ressources à la disposition des étudiantes en LEA, a pour but d'analyser la nature de la terminologie juridique portugaise vers le français et vice-versa et sa fiabilité afin de les aider à résoudre le choix plus approprié des certains termes en usage en certains pays où la langue officielle est le portugais, notamment à propos de la terminologie juridique en usage du Brésil en contraste du Portugal.

Cette étude traite justement la terminologie juridique et ses difficultés pour l'étudiant dans l'enseignement de la langue de spécialité (en portugais) et de son application à un domaine concret: *terminologie juridique: étude comparée du portugais (norme européenne et brésilienne) vs français*. Elle veut contribuer également à une réflexion générale sur les critères de choix des ressources à sa disposition qui parfois sont insuffisants ou limités, car les aspects du droit sont communs à différents pays, mais les concepts et la terminologie ne peuvent fonctionner ou être analysés que dans le contexte du système auquel ils appartiennent comme a souligné Kenny & Greenall (1982:42) «*Legal Terminology cannot be taught without reference to the native legal system.*»

Nous voudrions de cette façon remarquer l'importance de la réalité des nouvelles perspectives pour le travail terminologique des traducteurs et des apprentis traducteurs face aux divergences dans la terminologie juridique comme remarque Pagans (2002) «...*mais amplo do que o processo de tradução e que, em algumas fases, além dos conhecimentos linguísticos e extralinguísticos próprios da tradução, [exige] habilitações técnicas específicas. Para localizar é necessário fazer uma adaptação cultural tanto do texto como do programa, de maneira a que seja possível modificar os ícones que não se entendem na língua de chegada, ...*»

Notre approche de la traductologie et de ses objectifs partent de l'idée que le corpus à analyser pendant cette recherche permet de mieux comprendre le processus d'acquisition de termes juridiques et que, pour ce faire, il vaudrait mieux collecter des données transversales et longitudinales en forme d'un échantillon de base de données pour arriver à des conclusions précises d'une présence de «*divergence et convergence dans la terminologie juridique*».

D'autre part, un objectif appliqué, était de développer des propositions des outils et des méthodes d'apprentissage plus efficaces comme l'utilisation des systèmes de gestion terminologiques et au même temps l'utilisation des systèmes de localisation.

C'est ainsi qu'il nous a paru essentiel de mettre en évidence une conception d'heuristiques d'optimisation pour les problèmes de grande dimension concernant le rôle du métier de traducteur/traductrice face aux défis du marché international, afin d'améliorer l'application transversale des connaissances.

Les grandes lignes du choix de méthodologie consistant à suivre la méthode inductive avec une confrontation des ouvrages précédemment mentionnés face à l'examen d'éléments peu nombreux, mais jugés particulièrement significatifs et éclairants pour cette recherche. Cette partie nécessite une vérification empirique qui est essentielle pour les résultats escomptés, celle de l'utilisation des données et des sources collectées et rassemblées pour procéder à la vérification de l'hypothèse.